



Les connaissances sont là, c'est le financement qui manque

Les variétés et les races adaptées aux conditions de chaque ferme sont au centre même de l'agriculture biologique. Pour les plantes, il y a déjà des variétés bio, mais pas pour toutes les espèces. Et la sélection animale biologique n'en est qu'à ses débuts.

«Bio dès le début» est une des pensées fondamentales de l'agriculture biologique. Le Cahier des charges de Bio Suisse précise donc: «Les variétés de plantes utilisées pour la fabrication des produits Bourgeon doivent provenir de préférence d'une sélection végétale biologique.» Il n'y a cependant pas encore de variétés issues de programmes de sélection bio pour toutes les cultures. «Il faudrait avoir des variétés sélectionnées en bio pour toutes les cultures», dit Monika Messmer, la cheffe du Groupe Sélection végétale du FiBL. Les fermes bio ont besoin de variétés qui valorisent efficacement les éléments nutritifs, étouffent les mauvaises herbes et tolèrent les maladies.» Quand on parle de sélection bio, on pense en général sélection végétale. La sélection animale nécessite cependant elle aussi d'être orientée d'après les besoins de l'agriculture biologique, dit Anet Spengler, la cheffe du Groupe Sélection animale du FiBL. «La conscience de cette nécessité émerge lentement. Dans le Cahier des charges de Bio Suisse, les exigences en matière de sélection animale sont formulées de manière assez vague: «Tout en respectant les limites écologiques, il faut si possible sélectionner des animaux adaptés aux besoins et aux conditions d'élevage des exploitations biologiques. Le but principal de la sélection doit être une haute performance de vie.»

Financement bancal

Pour les plantes, la sélection est professionnalisée et se trouve en mains d'entreprises de sélection. En Suisse, cinq organisations privées sélectionnent actuellement des variétés bio: la Getreidezüchtung Peter Kunz (GZPK) est centrée sur les grandes cultures, Sativa Rheinau AG et Zollinger Bio GmbH sur les légumes, et Poma Culta et Realisation Schmid sélectionnent des variétés de fruits. Ces organisations de sélection de-



Les sélectionneurs bio en Suisse

Blé, épeautre, amidonnier, triticale, pois, maïs

 www.gzpk.ch (en allemand)

Légumes

 www.sativa-rheinau.ch

 www.zollinger.bio

Pommes

 www.pomaculta.org (en allemand)

Pêches

 www.realisation-schmid.ch
(en allemand)

Blé, soja, plantes fourragères, raisin, pommes, poires, abricots, plantes médicinales et aromatiques

 www.agroscope.ch > Thèmes > Production végétale > Amélioration des plantes

Photos pages 6 à 9: Bio Suisse, FiBL, Marion Nitsch



vraiment
financer le travail

de sélection de nouvelles variétés grâce aux recettes des licences provenant de la vente des semences et des plants. Les quantités vendues sont en fait trop petites pour que ces recettes puissent suffire à financer tout le travail de sélection. «Les droits de licences nous permettent de couvrir environ un septième de nos dépenses. Nous avons donc besoin de financements supplémentaires», dit Michael Locher, sélectionneur de blé à la GZPK. La Zukunftsstiftung Landwirtschaft, le Fonds Coop pour le développement durable, Bio Suisse et d'autres donateurs sont donc des partenaires importants pour le financement de la GZPK puisqu'ils permettent de développer des variétés bio pour le blé, l'épeautre, l'amidonner, les pois et, dans une plus petite mesure, le triticale et le maïs. Ces fonds ne sont souvent attribués que pour quelques années et pas pour toute la durée du programme de sélection», explique Michael Locher. Cela complique bien sûr la planification à long terme des programmes de sélection.

Agroscope sélectionne surtout pour l'extenso

Les sources privées de financement sont importantes pour la sélection végétale suisse – et pas seulement pour les programmes biologiques de sélection. Selon l'Office fédéral de l'agriculture, on dépense en Suisse environ 10 millions de francs par année pour la sélection végétale, dont 4 millions de fonds fédéraux qui sont attribués aux programmes de sélection d'Agroscope, qui développe grâce à eux des variétés de blé panifiable, de soja, de plantes fourragères, de pommes, de poires, d'abricots, de raisin ainsi que de plantes aromatiques et médicinales. Ces dernières sont sélectionnées en conditions entièrement bio. Pour les plantes fourragères, depuis des an-

nées, Agroscope a déjà reconverti au bio une partie du programme de sélection et a mis sur le marché sa première variété bio il y a trois ans, le ray-grass italien Rabiso. Dans les autres cultures, la part du travail de sélection qui est effectuée en conditions bio est variable mais la plus grande partie est réalisée en conditions extenso. Les sélectionneurs mettent ici l'accent sur une bonne résistance aux maladies présentes en Suisse. «Les variétés d'Agroscope sont aussi appréciées en agriculture biologique», dit Michael Winzeler, le responsable du secteur de la sélection végétale d'Agroscope.

Variétés bio au banc d'essai

La sélection d'une nouvelle variété n'est pas en soi la fin du processus: Les variétés sélectionnées en Suisse doivent être testées pour être reconnues comme variétés et pour pouvoir être mises sur le marché. Lors de cette étude variétale effectuée par Agroscope, la nouvelle variété doit faire ses preuves au champ contre des variétés existantes. Il y a quelques années, pour le blé, il y avait une étude variétale en conditions bio. «Les essais ont cependant montré que les variétés de blé bio se comportaient de la même manière dans cette étude variétale bio que dans les conditions extenso», dit Michael Winzeler. C'est pour cette raison que l'étude variétale spécifiquement bio pour l'homologation comme variété a été abandonnée, notamment parce que la conduite de deux testages donne beaucoup de travail et coûte très cher. L'étude variétale est maintenant menée sur neuf sites extenso et un site bio.

Comparaisons de variétés pour l'agriculture bio

Dans le but de repérer, parmi le grand nombre de variétés de blé panifiable, celles qui sont les plus adéquates pour l'agriculture biologique, Agroscope et le FiBL ont mis en place il y a de nombreuses années un grand réseau d'essais pluriannuels pour le blé bio. Les variétés qui y montrent de bons résultats sont enregistrées dans la liste des variétés recommandées pour l'agriculture biologique. La réalisation de ces essais n'est



cependant pas une tâche dévolue à la Confédération mais une prestation qui doit être cofinancée par les interprofessions. Pour les essais conventionnels, il s'agit de Swissgranum et de Bio Suisse pour l'agriculture biologique. Pour assurer le financement de ces essais, les agriculteurs Bourgeon se voient automatiquement retenir un franc par décitonne de céréales panifiables bio livrée.

Dans le cas de la liste des variétés de blé recommandées pour l'agriculture biologique, les résultats se basent sur plusieurs années d'essais au champ réalisés à différents endroits. Ces listes de variétés pour l'agriculture biologique existent aussi pour d'autres cultures, mais il s'agit seulement de listes de disponibilités, c.-à-d. que toutes les variétés qui sont disponibles comme semences bio ou comme semences conventionnelles non traitées y sont répertoriées. «Il serait souhaitable que toutes les cultures importantes puissent être suffisamment financées comme c'est le cas pour le modèle du blé afin de pouvoir réaliser des essais crédibles», fait remarquer Hansueli Dierauer, le responsable du Groupe Grandes cultures du FiBL. Le financement par les contributions pour les grandes cultures Bourgeon permet tout de même de mener pour quelques cultures des essais variétaux de trois ans. Les résultats de ces essais effectués sur des surfaces bio aident les agriculteurs à choisir les variétés. S'ils peuvent alors recourir à des variétés qui ont été sélectionnées pour l'agriculture biologique, il y a de grandes chances qu'ils trouvent des variétés adaptées à leurs fermes.

Recherche permanente de financement des projets

En plus de ces essais variétaux, le FiBL mène divers projets de recherches dans le domaine de la sélection végétale – le plus souvent en collaboration avec des sélectionneurs bio. «Nous nous concentrons sur des projets variétaux pour les légumineuses et les légumes car il y a ici un très grand besoin de recherche pour l'agriculture biologique», explique Monika Messmer. Le FiBL doit financer ces projets avec des moyens extérieurs. Quatre d'entre eux sont des projets de l'UE et huit autres sont financés par le fonds fédéral «Encouragement de la sélection bio». «Nous avons en plus organisé au FiBL cette année la première Journée de la sélection végétale biologique afin d'améliorer le réseautage des différents acteurs», complète encore Monika Messmer.

Bio Suisse finance aussi certains projets de sélection. «Nous sommes conscients de l'importance de la sélection bio et nous l'avons incluse dans notre Stratégie Avanti 2025», dit Urs Brändli, le président de Bio Suisse. «Le bio a ses propres buts de sélection et n'autorise pas les interventions techniques dans le patrimoine génétique, donc il est important de poursuivre le développement de la sélection bio comme alter-

native durable. Les délégués de Bio Suisse ont décidé en 2010 de soutenir financièrement la sélection bio avec un montant unique de 150 000 francs, mais il y a depuis 2013 un poste au budget pour la sélection végétale qui permettra cette année de soutenir trois organisations privées de sélection avec un total de 50 000 francs. Bio Suisse finance en outre un projet pour des variétés maraîchères sans fusion cellulaire et divers projets pour la sélection animale. Bio Suisse est par ailleurs en train de catégoriser toutes les variétés afin que les méthodes d'obtention soient clairement visibles.

D'autres modèles de financement seraient utiles

Quand les agriculteurs achètent des semences de variétés bio, ils soutiennent les sélectionneurs bio par les droits de licence. S'ils achètent une variété conventionnelle multipliée en bio, les droits de licences reviennent au sélectionneur de cette variété conventionnelle. Voilà pourquoi un autre système de financement de la sélection serait utile, dit Michael Locher de la GZPK. «Nous trouvons qu'il serait juste que tous les acteurs de la filière de création de valeur paient une contribution à la sélection bio. Un pourmille du prix de vente au consommateur suffirait pour financer la sélection bio des principales plantes cultivées en Suisse.» *Claudia Frick*



Contributions pour les grandes cultures Bourgeon

Chaque agriculteur Bourgeon paie par hectare de grandes cultures 20 francs dans le fonds pour la poursuite du développement des grandes cultures bio, ce qui donne au total quelque 250 000 francs par année qui permettent de financer une vingtaine de projets. Le FiBL réalise ainsi p. ex. des essais variétaux pour le blé d'automne, le maïs, la pomme de terre et le lupin doux tandis que la Getreidezüchtung Peter Kunz teste des variétés d'épeautre. Des propositions de projets peuvent être déposées chaque année.

 www.bio-suisse.ch > À notre sujet > Fédération interne > Projets grandes cultures

En 2018, Bio Suisse soutient ces organisations avec son budget pour la sélection végétale

- **Getreidezüchtung Peter Kunz**
20 000 francs pour les variétés de pois de printemps et de blé panifiable
- **Poma Culta**
10 000 francs pour les variétés de pommes
- **Sativa Rheinau AG**
20 000 francs pour le brocoli, le chou chinois et la diversité génétique des diverses sortes de choux